

« De la rigueur à la créativité »

Fonds intracting pour l'autofinancement de la transition écologique



Sandrine de Ternay – responsable des finances

8 octobre 2026



Acte 1

Un fonds intracting pour la sobriété énergétique



Pourquoi un fonds intracting ?



Centre pour un large bassin de vie



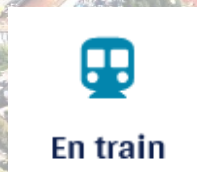
Héritage vivant des JO 1992



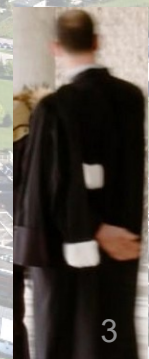
Cité médiévale distincte du centre commerçant

Des spécificités locales qui font de l'énergie notre 1^{er} poste de charges courantes après le personnel :

- un environnement alpin, donc des consommations d'énergie importantes et aujourd'hui une hyper sensibilité au changement climatique
- un rôle de ville – centre depuis l'époque médiévale, donc de lourdes charges de centralité pour une ville de 20 000 hab. dans une agglo de 69 000 hab.
- un patrimoine important et diversifié, mais historiquement peu entretenu, donc un important effort d'investissement à fournir pour sa maintenance - modernisation



Sous-préfecture, siège des services publics et nœud de communication des 3 vallées en Savoie



Pourquoi un fonds intracting ?

Une volonté d'action en faveur d'une transition écologique qui ne soit pas punitive,

mais qui au contraire embarque un maximum d'acteurs,

et des atouts pour y parvenir :



Sensibilisation,
conviction des décideurs



Enjeux du réchauffement
climatique avec évolution
des besoins



Obsolescence
fonctionnelle
et qualité d'usage

Connaissance fine du
parc, de ses coûts NRJ
et GER



- **un service dédié à la gestion énergétique depuis 30 ans – installé après les JO 1992 et l'accroissement spectaculaire du patrimoine**
 - **une connaissance fine de ses consommations énergétiques, préalable indispensable à une stratégie de sobriété**
 - **des audits énergétiques et un plan d'action bâtiminaire en 2018**
- Priorité n°1 : le plan écoles**
- **l'étude des schémas juridiques et financiers en 2018 pour massifier l'action avec l'aide de la Banque des Territoires et ADEME**

Phase 0 le lancement - 2019

Re : Ouverture du fonds intracting

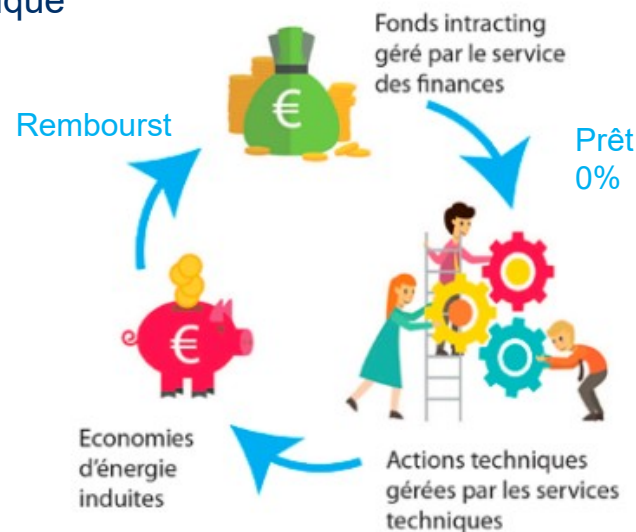
► Courant 2019 (vote BS), introduction d'un fonds intracting pour des mesures d'économie d'énergie dans le budget d'investissement = 113 610 €

- Pour financer sans attendre des mesures de sobriété, y compris par des « petits pas »
- et bénéficier au plus vite d'une réduction de la facture énergétique
- Pour agir plus vite et librement car par nos propres moyens,
- tout en valorisant les efforts de sobriété historiques :

enveloppe = volumes économisés en 2018 x prix de l'énergie en 2019

► Et générer un cercle vertueux de frugalité :

- Fonds géré exclusivement en interne,
- Alimenté (notamment) par l'épargne ainsi générée



La 1ère enveloppe budgétaire

► Notre première enveloppe :

- Tisse un lien pédagogique avec notre histoire interne :
 - **volumes économies en 2018 x prix de l'énergie en 2019 = 113 610 €**
 - Somme suffisante pour agir en phase expérimentale, et qui n'effraie pas :
 - ne bouleverse pas les équilibres budgétaires
 - ne menace pas les investissements déjà inscrits au PPI
 - ne braque pas contre le dispositif des élus à la recherche de financements pour d'autres projets non encore totalement validés
- ## ► D'autres options sont possibles, qui dépendent de la volonté politique, de la capacité d'épargne, des équilibres internes
- Somme forfaitaire initiale, recours à un prêt externe pour doper le lancement...

Phase 1 d'expérimentation - 2020-2021

Les mesures financées – règles d'éligibilité

- Efficacité et rapidité d'action DONC primauté aux actions prêtes et les plus sobres – il s'agit d'un **choix interne collectif** :
 - Réaliser des économies de consommation / **impact écologique**
 - Réduire nos dépenses courantes / **impact financier**
 - Libérer nos ressources pour investir / **effet multiplicateur**
- Principe directeur : être souple pour favoriser l'action ET ne pas se contenter de verdir le discours – **volonté politique** :
 - L'action ne doit pas déjà figurer au PPI / **développement tangible de l'effort de sobriété**
 - Peut être une **dépense d'investissement OU de fonctionnement**
 - **Toutes les énergies y compris l'eau**
 - Reste **UNE brique** parmi d'autres de notre politique de transition écologique

Les mesures financées – leur sélection

► Le process – à chacun son expertise :

- *Gestionnaires de la DST - ceux qui mettent en oeuvre :*
 - Proposition des actions de sobriété
 - argumentation des gains induits, par référence aux expertises métier internes ou externes
- *CTM énergie - l'animateur :*
 - l'animateur du dispositif – incite les gestionnaires à faire des propositions, les accompagne
 - vérification du respect des règles d'éligibilité, du calcul des économies générées et donc du rythme de remboursement du fonds,
 - Priorisation / planification des actions eu égard aux ressources annuelles
- *Finances - celui qui garantit le financement et bon usage des fonds:*
 - validation de l'éligibilité notamment au regard du PPI et du budget disponible
 - affectation des fonds aux gestionnaires et suivi financier du fonds
- *Elu (adjoint voire le maire selon l'importance du projet) - l'arbitre :*
 - arbitrage final des actions financées
 - et de la quotité de fonds qui leur est affectée chaque année

La formalisation par conventions

➡ Signature symbolique des 1ères conventions :

- C'est sérieux ! Poser le cadre
- Une 1ère réunion symbolique avec l'élu / ***preuve de l'appétence, de l'appui politique***
- Avec DGS – DST – finances / ***importance d'une approche holistique***
- Susciter l'envie des principaux gestionnaires techniques / ***seuls gagnent les participants***



VILLE D'ALBERTVILLE
12, COURS DE L'HÔTEL DE VILLE - CS 60104
73200 ALBERTVILLE CEDEX
TÉL. +33(0)4 79 10 43 00
FAX. +33(0)4 79 10 43 09

CONVENTION POUR L'UTILISATION DU FONDS INTRACTING POUR DES MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Mesure 2023-009
remplacement des menuiseries de la
salle d'activités à l'école maternelle
Plaine de Conflans

ENTRE

Le service des finances,

et

La direction des services techniques - centre technique municipal - service de l'énergie,

et

La direction des services techniques - centre technique municipal - service Bâtiments, service gestionnaire de la mesure,

pour la mise à disposition de fonds pour des mesures d'économie d'énergie



- Ville d'Albertville

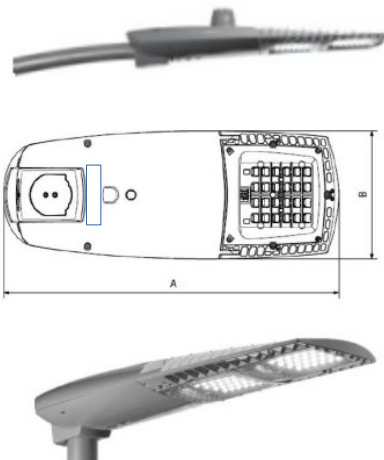
DOSSIER DE PRÉSENTATION

FONDS D'INTRACTING

Une démarche innovante pour financer
les économies d'énergie.

Les mesures financées – exemples

- **2024-014 fin du programme de remplace des lampes d'éclairage public par des LEDS – 1 180 lampes en 2024**



Evaluation des économies induites :
= - 70 000 Kwh / an d'électricité =- 57%
=- 20 000 € / an

Financement par le fonds :
194 640 € = 100 % besoin
TRI de 10 ans
Poursuite de l'alimentation du fonds
ensuite (20 ans de durée de vie)



Programme achevé en 5 et non en 10-15 ans comme initialement prévu au schéma directeur
Action facile pour l'année de lancement du fonds, avec un besoin pré-identifié mais non encore budgété

Phase 2 de développement - 2022-2023

Ca marche – On « booste » le fonds

- Crise sanitaire et crise énergétique en 2020-2021 : réduire le coût de la consommation est un objectif ultra prioritaire
- La solution avec le fonds intracting : augmenter ses ressources au-delà du seul remboursement des actions qu'il finance
- Ces ressources doivent être nouvelles pour ne pas obérer la marge budgétaire :
 - Mise en place d'un amortissement facultatif / **préparer l'avenir**
 - Affecter le nouveau produit de la TCCFE en 2022 « **effet boost** » et **signal politique** (ne pas dévoyer l'usage de la ressource)
 - Affecter les autres produits induits par la gestion de l'énergie / **accélérer encore**

Intracting – Les résultats atteints à ce jour

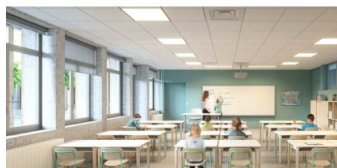
Les petits pas ont un effet levier très puissant

108 actions de
sobriété financées,
non prévues au PPI

2,477 M€ investis
1,551 M€ évités

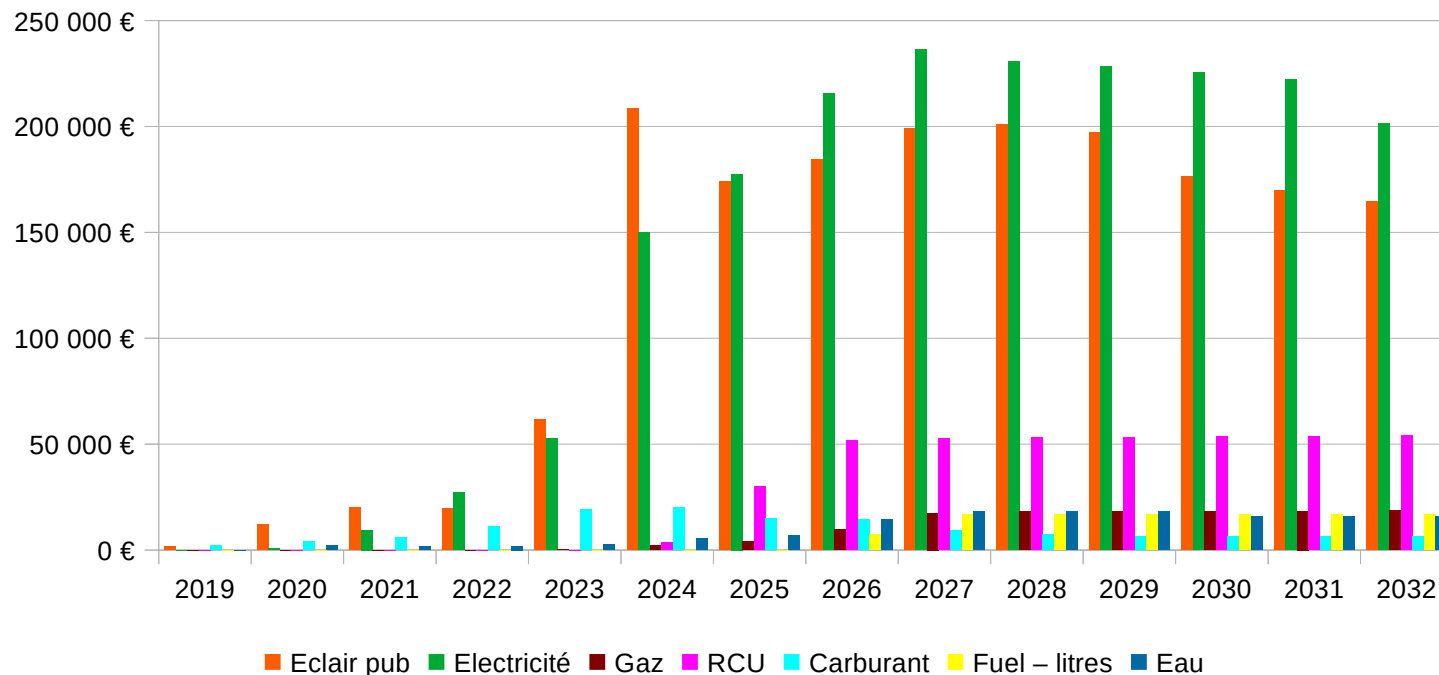
	2025	REALISE 2019-2025	2026	REALISE 2019-2026
Ressources N pour le fonds	408 870 €	2 117 108 €	540 542 €	2 657 650 €
Fonds d'investissement disponible pour N	580 646 €		540 542 €	
Investissements réalisés en N	573 696 €	2 110 159 €	367 039 €	2 477 198 €
Economies d'énergie générées en N qui alimenteront le fonds en N+1	407 820 €	1 053 837 €	497 258 €	1 551 096 €
Solde intracting disponible au 31 décembre N	6 950 €		173 503 €	

Intracting – Des résultats pour tous les fluides et tous les secteurs d'activité



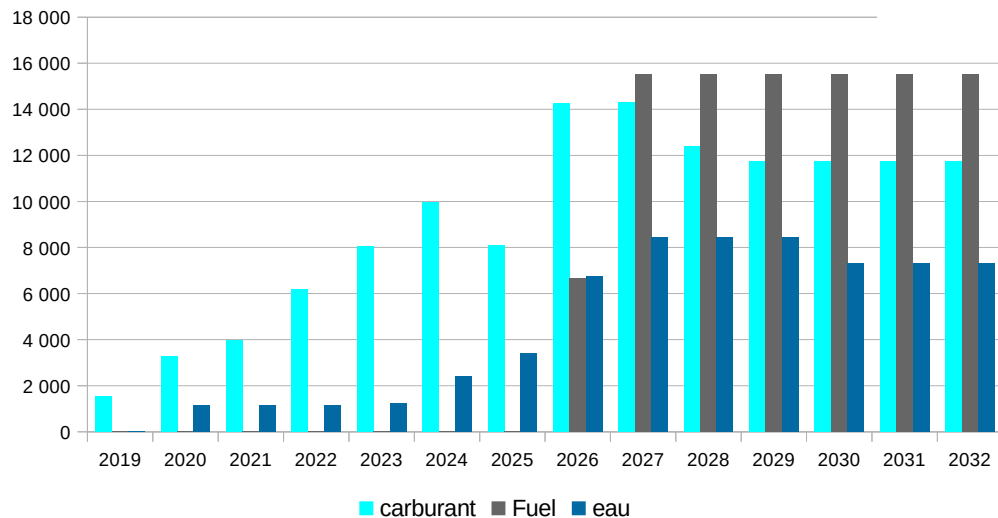
Fonds intracting

Economies générées par ses actions - En Euros

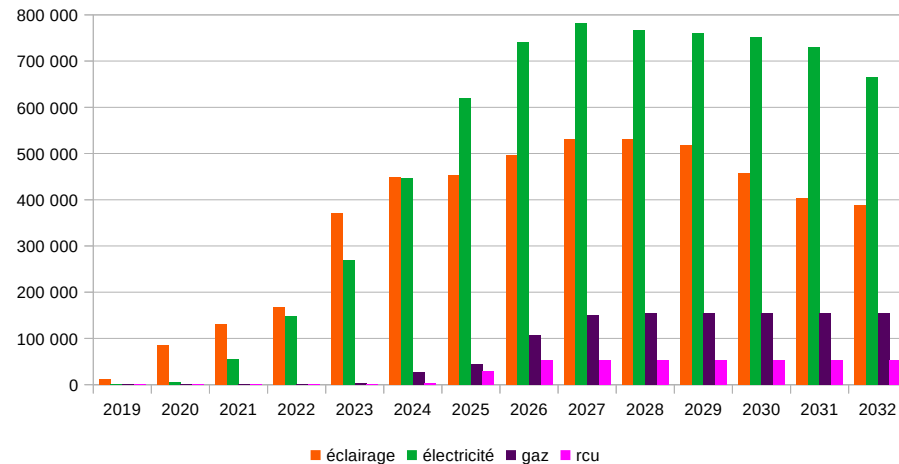


Intracting – La sobriété énergétique au RDV

Economies générées par ses actions - Matières en litres



Economies générées par ses actions - Matières en KWh



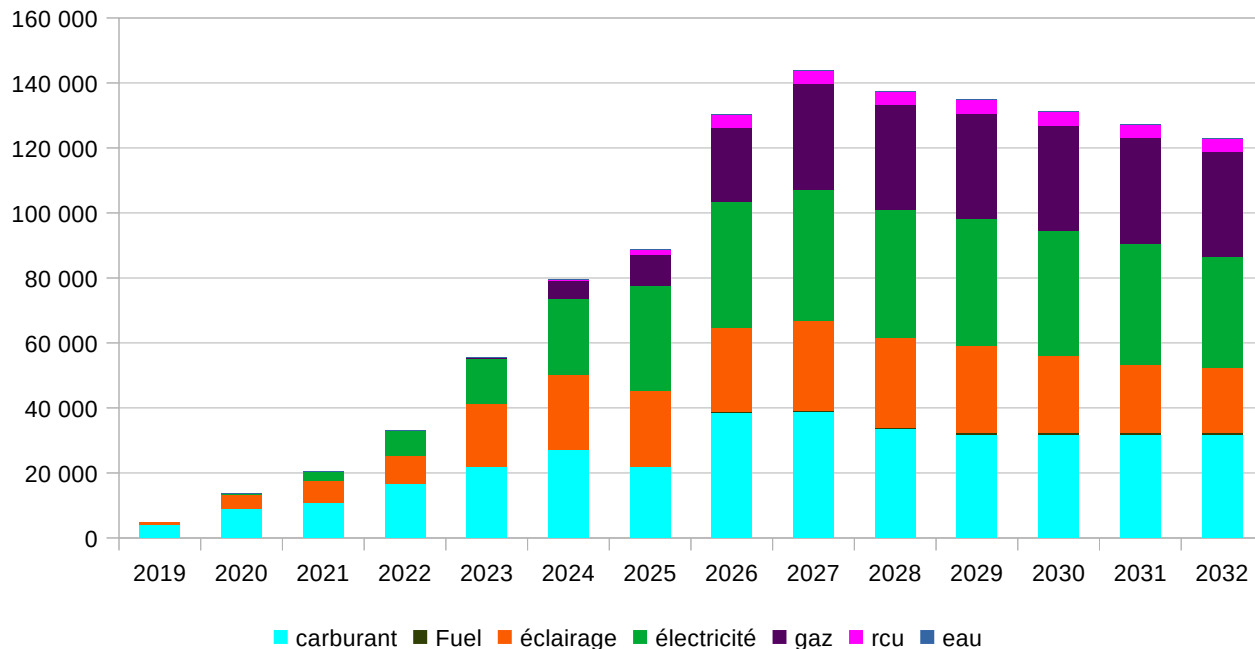
Intracting – La sobriété environnementale au RDV



➡ 295 949 Kg CO₂
évités fin 2025

➡ 426 270 kg CO₂
à ce stade en 2026

GES évités - Kg de CO₂



Intracting – Un outil organisationnel



► Un effet « ouah ! / wow ! » inespéré sur l'organisation

- Pas de norme externe à respecter – Tous libres d'agir, de créer... y compris la ville !
- D'une idée individuelle de ce qu'il conviendrait de faire ... à la persuasion intime et à l'action collective
- Place chacun dans une démarche d'amélioration continue

► Le process renouvelle le dialogue de gestion

- Instaure un partenariat de confiance « techniques - finances » aux retombées multiples
- Des agents reconnus pour leur expertise et engagement



Acte 2

L'intracing énergétique version 2.0



L'intracting énergétique 2026-2032 revisité



- Outil puissant donc conservé
- A programmer dans le cadre du nouveau PPI 2026-2032
 - Fin de la maxime : « que des actions non inscrites au PPI »
 - Plus de moyens financiers et de nombreuses actions déjà conduites, donc plus d'anticipation, de planification
- Au-delà de la sobriété, penser l'autonomie énergétique
 - Eligibilité des projets de solarisation, développement de la biomasse, méthanisation,...



Acte 3

Un fonds intracting pour la gestion de la forêt et des risques associés



Bâtir la stratégie

➤ Quels objectifs ?

- Anticiper les nombreux risques forestiers en montagne (incendie, chute de bloc, protection de la qualité de l'eau et de l'air,...) pour moins les subir et réduire leur coût
- Avoir une vision pluriannuelle et hiérarchisée des actions à conduire, repensée à l'aune du changement climatique
- Agir plus vite et librement car par nos propres moyens

Lancement du fonds forêt en 2025

► Comment ? En dupliquant la méthodologie de l'intracting sobriété énergétique

- On construit en testant :

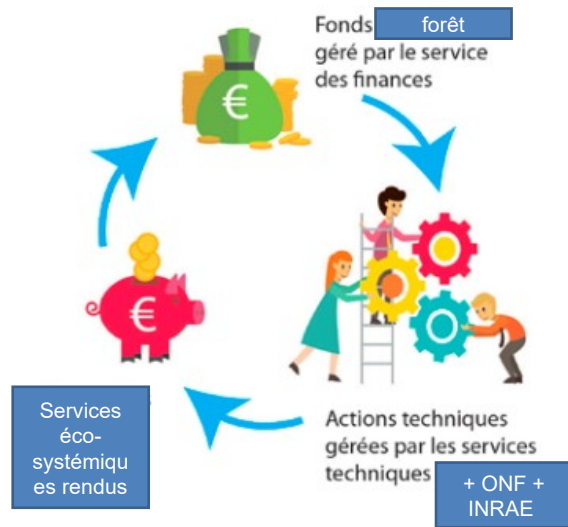
En 2025 introduction d'un crédit expérimental « fonds forêt » dans le budget d'investissement = 100 000 €

- Tisser de nouveau un lien avec notre histoire pour faire sens et embarquer plus facilement les acteurs :

100 K€ dépensés historiquement pour éviter chute de bloc +

ordonnance eaux et forêts de Colbert 1669 +

mode de financement innovant des Tx d'endiguement au 19^es en Savoie



Adapter la méthodologie de l'intracting

► Problématiques :

- Le retour sur investissement des travaux forestiers est moins évident à calculer que pour l'intracting énergétique mais on sait qu'il existe

Solution : justifier l'alimentation du fonds par les services éco-systémiques rendus par la forêt

Savoir les calculer (1^{ère} approche avec le soutien du programme Interreg NACAO)

- Ne pas se tromper dans les priorités ... ou le moins possible

Solution : être accompagné par des scientifiques

- Imaginer de nouvelles sources de financement (en s'inspirant notamment des exemples historiques) et convaincre de leur bienfondé :

Contribution des personnes intéressées par le bénéfice rendu par nos travaux / protection de leur patrimoine

Taxation dédiée des patrimoines sauvegardés

...

Les premiers résultats

- Une approche partagée des enjeux et de leur priorisation, notamment avec l'ONF
- Un périmètre de gestion de la forêt mieux appréhendé, avec l'appui méthodologique de l'ONF
 - Identification précise de la typologie des actions à conduire, ventilées dans les 4 missions (exploitation, accueil du public, prévention, régulation)
 - Et des recettes existantes liées à cette politique, qui alimentent le fonds forêt et augmentent notre capacité d'action
- Un fonds qui finance plus de projets et permet de mieux anticiper les risques
 - Elargissement de la forêt communale pour accroître la surveillance des risques d'incendie et chutes de bloc (intégration de parcelles BSM en zone prioritaire,...)
 - Développement des actions de sensibilisation des habitants et touristes aux enjeux
 - Un renouvellement des modes d'exploitation forestière avec un projet de transport par câble
 - Etude de solutions fondées sur la nature pour la lutte contre les risques